



COOPERATION entre MAGISTRATS et AUTRES ACTEURS TRAITANT des PROCEDURES d'INSOLVABILITE TRANSFRONTALIERES



Paris – Ecole nationale de la magistrature
13 – 15 janvier 2015

Mardi 13 janvier 2015

9.00	Enregistrement, accueil petit déjeuner
10.00	Accueil – Allocution de bienvenue M. Anthony MANWARING , Magistrat, directeur du Département International de l'ENM
10.15	Introduction - Présentation des questions des ateliers
10.20	<i>Cadre général des procédures d'insolvabilité transfrontalières État des choses quant à l'adoption du nouveau règlement</i> Yves BRULARD , Avocat associé, Avocat aux Barreaux de Mons et de Paris, chargé d'enseignement au CEFIAD
11.00	<i>La loi modèle relative à l'insolvabilité transfrontalière</i> M. Jean-Luc VALLENS , président de chambre à la cour d'appel de Colmar (France)
11.25	Pause-café
11.45	<i>Principes de la coopération</i> M. Marc ANDRE , vice-président du Conseil National des Administrateurs Judiciaires et des Mandataires Judiciaires (France)
	<i>L'entraide pénale internationale</i> Mme Myriam ASSOULINE , Magistrat au sein du Bureau de l'Entraide Pénale Internationale, Direction des Affaires Criminelles et des Grâces Ministère de la Justice
12.45	Fin de la séance du matin

12.50	Déjeuner à l'ENM
14.15	<p>Travail en ateliers :</p> <p>Identification des obstacles pour le traitement des procédures d'insolvabilité transfrontalières ; inventarisation de bonnes pratiques</p> <p>Atelier 1 : Compétence internationale des tribunaux M. Patrick WAUTELET, professeur à l'Université de Liège (Belgique) Madame Caroline HENRY, professeur à l'Université de Nice Sophia Antipolis (France)</p> <p>Atelier 2 : La vérification du passif M. Jean-Luc VALLENS, président de chambre à la cour d'appel de Colmar (France) M. Ivo-Meinert WILLRODT, administrateur judiciaire, avocat (Allemagne)</p> <p>Atelier 3 : La recherche et la vente des biens du débiteur M. Marc SENECHAL, ancien vice-président du Conseil National des Administrateurs Judiciaires et des Mandataires Judiciaires (France) M. Michał BARLOWSKI, Senior counsel, (Pologne)</p>
15.20	Pause-café- photo de groupe
15.40	Travail en ateliers (suite)
17.15	Fin de la séance de l'après-midi
19.30	Dîner libre

Mercredi 14 janvier 2015

9.15	<p>Problématique et cadre légal <i>Comparaison de certains aspects de droit civil avec des aspects de 'common law'</i> M. Gabriel MOSS, avocat (Royaume-Uni)</p>
9.45	<p>Nouveautés du nouveau Règlement européen – Questions approfondies <i>Les procédures de pré-insolvabilité</i> M. Gabriel MOSS, avocat (Royaume-Uni)</p>
10.15	<p>Le traitement des groupes M. Claude Maxime WEIL, Administrateur Judiciaire à Strasbourg (France)</p>

10.45	Pause-café
11.10	<i>Plans de redressement et de restructuration</i> M. Barbu MIHAESCU, Management Consulting (Roumanie)
11.50	<i>Problèmes de prévention</i> M. Christof SCHILLER, avocat (Allemagne)
12.30	Fin de la séance du matin
12.45	Repas au restaurant « la Bouteille d'Or » 9 Quai de Montebello, 75005 Paris
14.30	Travail en ateliers : <i>Identification des obstacles pour le traitement des procédures d'insolvabilité transfrontalières ; inventarisation de bonnes pratiques</i> Atelier 1 : <i>Plans de restructuration</i> M. Paul OMAR, professeur à l'Université de Nottingham Trent (Royaume-Uni) M. Tomáš RICHTER, Of Counsel, Clifford Chance LLP Prague / Visiting Lecturer, Institute of Economic Studies, Charles University Prague Atelier 2 : <i>Traitement de certains aspects de liquidation de groupes</i> M. Antonio LEANDRO, professeur à l'Université de Bari (Italie) M. Luciano PANZANI, président de la Cour d'Appel de Rome (Italie)
15.50	Pause-café
16.10	Travail en ateliers (suite)
17.30	Fin de la journée
17.45	Activité culturelle facultative: visite du Tribunal de Commerce de Paris
19.30	Cocktail dînatoire au Tribunal de Grande Instance de Paris

Jeudi 15 janvier 2015

9.15	Synthèse et conclusions des ateliers en séance plénière M. Ivan Vergoustraete
9.45	L'information <i>Sources d'information :</i> - Les registres - L'accès à l'information pour le juge M. Paul OMAR, professeur à l'Université de Nottingham Trent (Royaume-Uni)
10.45	Pause-café
11.10	<i>Coopération au-delà des frontières de l'Union européenne : le point de vue d'un juge américain</i> conférencier : M. Allan GROPPER, juge, U.S. Bankruptcy Court (Etats-Unis)
12.30	<i>Conclusions et suggestions en vue d'améliorer la coopération pour le traitement des procédures d'insolvabilité transfrontalières.</i> M. Ivan Vergoustraete
12.45	Clôture du séminaire M. Anthony MANWARING, Magistrat, directeur du Département International de l'ENM
12.50	Repas à l'ENM
14.00	Fin du séminaire



Programme spécifique « Justice civile » (2007-2013)

